

Informations de base	
<p>2022/2732(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Prescriptions techniques applicables aux véhicules produits en séries illimitées, aux véhicules produits en petites séries, aux véhicules entièrement automatisés produits en petites séries et aux véhicules à usage spécial, et mise à jour des éléments logiciels</p> <p>Complétant 2016/0014(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/04/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
20/06/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)03823	
20/06/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
06/07/2022	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
15/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2732(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0014(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)03823	20/06/2022	
Document annexé à la procédure	C(2023)2252	27/03/2023	
Document annexé à la procédure	C(2025)8696	08/12/2025	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	